



Objet d'étude : La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle

Entrer dans la lecture du *Discours de la servitude volontaire* de La Boétie

Le *Discours de la servitude volontaire* offre l'avantage pour une étude en classe d'être un texte court. Néanmoins, en raison de son éloignement dans le temps, des difficultés inhérentes au contexte de sa composition, à la langue et aux nombreuses références qu'il comporte, il ne se présente pas comme une lecture facile pour les lycéens. Il peut donc être nécessaire de les aider à entrer dans la lecture de cette œuvre, qui conjugue deux aspects, celui d'un texte marqué par une rhétorique empreinte d'éloquence antique à laquelle le jeune La Boétie a été formé, et celui d'un texte de philosophie politique qui traite de la servitude mais aussi de la liberté présentée comme le bien le plus précieux des hommes.

Pour aborder le texte, il peut être intéressant de partir de la dimension rhétorique du texte, pour aller vers son contenu politique. Pour ce faire, on peut lire avec la classe les premières pages (du début à « [...] de son poids même s'effondrer au sol et se rompre ») en plusieurs étapes et jalonner cette découverte collective d'activités visant à lever certaines difficultés que pose l'œuvre.

Du titre de l'œuvre à l'horizon d'attente du lecteur

Discours de la servitude volontaire

Une première approche du texte peut être proposée à la classe en partant du titre : *Discours de la servitude volontaire*. Le titre inscrit immédiatement le texte dans le genre du discours dont on repérera plus tard les caractéristiques en en précisant les éléments. Mais le titre fait aussi apparaître un paradoxe à travers l'oxymore qui le constitue.

Activité 1 - Vocabulaire de la « servitude volontaire »

Pour mettre en évidence la richesse significative de cette alliance de mots, on peut inviter les élèves à rechercher la définition du mot « servitude » et à constituer une liste des termes appartenant à la même famille. Cette recherche des mots ayant la même racine étymologique¹ peut conduire à un classement des termes en trois groupes (à l'exception du verbe « servir », que l'on peut réserver pour en discuter ensuite) :

- ceux dont la signification renvoie ou peut renvoyer à une action, une attitude ou un état négatifs : servitude, servage, serf / serve, servilité, servile, serviteur, servante ;
- ceux dont la signification peut être considérée comme neutre : serveur, serveuse, serviteur ;
- ceux dont la signification peut avoir une connotation positive : service, serviabilité, serviteur, serviable.

Quant à l'adjectif « volontaire », qui suppose un assentiment, un consentement, voire un souhait (ces termes figurent dans l'œuvre et fonctionnent comme des synonymes), il peut aussi être l'objet d'une précision terminologique, plus rapide, qui fasse ressortir la contradiction sur laquelle repose le titre.

Cette contradiction peut donner lieu à la formulation collective de premières hypothèses de lecture : s'agit-il, pour La Boétie, de proposer un titre « accrocheur », à travers une formule provocatrice ou, par-delà la provocation, le titre suggérerait-il que La Boétie impute aux hommes une part de responsabilité dans le fait qu'ils soient privés de liberté ? Dès lors, on peut interroger les élèves : ce titre suscite-t-il leur curiosité ? Leur donne-t-il envie d'en savoir plus et de lire le *Discours* ? À quoi s'attendent-ils ? La liberté leur paraît-elle un sujet important ?

Le Contr'un

Ce premier horizon d'attente peut être complété par la mention du second titre, attribué au discours par des éditeurs peu scrupuleux, en précisant bien aux élèves que ce titre n'est pas de La Boétie, mais qu'il dit quelque chose de son discours : « Contr'un ». Ce second titre oriente davantage le propos de La Boétie vers la lutte que pourraient mener un grand nombre d'hommes privés de liberté contre la tyrannie exercée par un seul d'entre eux. La tyrannie elle-même est pensée comme un paradoxe, une contradiction, ainsi que le souligne ce second titre. Pour La Boétie, la tyrannie n'est pas nécessairement le fruit d'une usurpation du pouvoir, elle est une « monarchie ». Il s'attache donc à étudier le fonctionnement de ce pouvoir plutôt que son origine.

Activité 2 - Du titre au parcours : servir, obéir, être libre ?

Cette activité peut permettre de revenir sur le verbe « servir » en demandant aux élèves dans quelle catégorie ils placeraient ce verbe qui peut avoir une connotation positive aussi bien que négative.

Après un possible temps de débat à ce propos, on peut leur montrer, à travers la lecture de quelques courts passages pris dans les pages délimitées plus haut, que La Boétie lui donne toujours un sens négatif car ce terme, tel qu'il l'emploie, suppose une

1. On peut partir du mot *servus* qui, en latin, signifie « esclave ».

complicité, un consentement, par différence avec le verbe « obéir » qui suppose une contrainte extérieure. Ainsi, « obéir » à un pouvoir semble plus limité, plus fonctionnel, donc plus acceptable, que « servir », qui implique que l'on contribue et que l'on se soumette à ce pouvoir : « non pas obéir mais servir ; non pas être gouvernées, mais tyrannisées ».

La distinction entre le verbe « servir » et le verbe « obéir » peut déboucher sur une première approche de la liberté, mise au centre du parcours : elle est, pour La Boétie, le contraire de la servitude volontaire, autrement dit le refus de la tyrannie. Mais cette définition par la négative ne doit pas pour autant amener le lecteur à conclure que la liberté, pour La Boétie, serait une anarchie, un refus d'être gouverné. C'est un point important sur lequel il convient d'insister.

On peut demander aux élèves de citer des exemples de servitudes « involontaires » (esclavage, emprisonnement, déportation, enrôlement forcé, etc.) en leur faisant remarquer qu'elles ne sont pas au cœur de la réflexion de La Boétie.

Activité de synthèse

On peut clore cette entrée en matière en demandant aux élèves d'écrire un paragraphe répondant à la question suivante : en quoi le titre *Discours de la servitude volontaire* peut-il être considéré comme meilleur que *Le Contr'un* ?

Pour répondre à cette question, les élèves sont conduits à réutiliser ce qu'ils ont retenu des activités précédentes.

La grammaire au service du projet de La Boétie : l'expression du paradoxe

Le passage suivant peut être l'occasion d'un travail sur la langue, qui fasse ressortir la façon dont certains éléments grammaticaux contribuent à mettre en évidence le paradoxe à l'origine du projet de La Boétie.

Pour le moment, je **ne** voudrais **que** tâcher de comprendre [comment il peut arriver que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations endurent quelquefois un tyran seul, qui **n'a** de puissance **que** celle qu'ils lui donnent ; qui **n'a** de pouvoir de leur nuire **que** tant qu'ils en manifestent la volonté ; qui **ne** saurait leur faire du mal **que** lorsqu'ils aiment mieux l'endurer que s'opposer à lui.] Grande chose certes, et toutefois si commune qu'il faut d'autant plus s'en affliger, et moins s'en ébahir : voir un million d'hommes servir misérablement, ayant la nuque sous le joug, **non pas** contraints par une plus grande force, **mais** d'une certaine façon, semble-t-il ensorcelés et charmés par le nom seul d'un individu, duquel ils **ne** doivent **ni** craindre la puissance **puisque** il est seul, **ni** aimer les qualités **puisque** il est en leur endroit inhumain et sauvage.

Cet extrait offre plusieurs entrées possibles :

- **la transformation de l'interrogation indirecte** en interrogation directe et l'étude des changements qu'elle implique ;
- **l'étude des négations** qui contribuent à mettre en valeur le paradoxe incompréhensible de la servitude volontaire :
- la négation « non pas [...] mais » permet de faire ressortir le paradoxe ;
- les négations restrictives soulignent le fait que La Boétie se fixe un objectif précis et restreint (1^{re} négation) ;

- les négations introduites par « ni » font ressortir les limites réelles du pouvoir du tyran ;
- **l'étude de la proposition subordonnée de cause** introduite par « puisque », qui contribue aussi à exprimer le caractère incompréhensible de la servitude volontaire.

Deux activités pour mener un travail sur la langue

Activité 1 - Approche grammaticale

Pour effectuer ce travail sur la grammaire, on peut demander aux élèves de :

- repérer les négations et les trier selon qu'elles contribuent à préciser le projet de La Boétie (négation restrictive) ou qu'elles soulignent l'étonnant paradoxe de la servitude volontaire (négations restrictives + négations partielles et totales) ;
- reformuler son objectif, exprimé dans la longue interrogation indirecte qui constitue l'essentiel de la première phrase de l'extrait (mise entre crochets [...]) ;
- repérer les deux propositions subordonnées de cause.

Le passage allant de « Mais ô Dieu, qu'est-ce que cela peut être ? » à « [...] se faire l'esclave de la moindre courtisane », où La Boétie exprime à nouveau l'étonnement, la peine et l'indignation que lui inspire la servitude volontaire, peut être l'occasion de **réinvestir les notions grammaticales mises en évidence dans le passage précédent**, par le repérage et l'étude :

- du rôle des questions rhétoriques dans l'expression des sentiments (qu'on peut aussi transformer en interrogatives indirectes pour permettre une manipulation aux élèves) ;
- des négations partielles « non pas [...] mais », qui contribuent une nouvelle fois à souligner le paradoxe de la servitude volontaire.

Activité 2 - Approche lexicale

Selon le temps dont on dispose, ces deux passages peuvent aussi être mis à profit pour mener un travail sur le lexique :

- en définissant les termes « charmés » et « ensorcelés » (qui sont ici synonymes) ;
- en relevant les termes dévalorisants qui caractérisent le tyran (« un hommeau », « le plus lâche et le plus efféminé », « l'esclave de la moindre courtisane ») et le présentent comme un être faible, un esclave « volontaire », sous l'emprise d'une courtisane.

Ce point sur le lexique permet d'introduire le motif de la séduction, au sens fort du terme, sur laquelle repose en partie le pouvoir du tyran. Le tyran est qualifié d'« efféminé », ce qui pourrait susciter l'incompréhension, voire l'indignation des élèves : on peut s'appuyer sur une telle réception pour engager une réflexion sur la connotation du terme et son usage en contexte. La Boétie suggère ici à la fois la faiblesse et le dangereux pouvoir de séduction du tyran, renvoyé à l'archétype littéraire de la femme fatale. Le professeur peut ainsi expliquer que cet usage n'est plus acceptable aujourd'hui, dans la mesure où l'invalidation du tyran par assimilation à une femme repose sur une représentation de la femme historiquement datée.

Activité 3 - Mise en voix

L'examen de ce passage peut se terminer par une mise en voix visant à amener les élèves à saisir, à travers une lecture orale expressive, le fait que le texte de La Boétie n'est pas une dissertation, mais qu'il est bel et bien un discours, relevant de la déclamation, empreint d'une éloquence fortement marquée qui joue sur les émotions.

Il s'agit de faire ressortir :

- les sentiments que laissent percevoir les questions, puis l'incompréhension que souligne la répétition de « non pas [...] mais » ;
- les oppositions lexicales, par l'intonation, (« obéir » / « servir » ; « gouvernée » / « tyrannisées » ; « une armée » « un camp barbare » / « un seul » ; « Hercule » « Samson » / « hommeau »).

Cette mise en voix permet « d'entendre » le paradoxe que constituent la tyrannie et la servitude volontaire qui en résulte.

Un discours empreint de culture antique

Il peut être opportun de revenir au tout début du texte, qui commence par une citation de *L'Iliade* et par une critique des paroles d'Ulysse, pour attirer l'attention des élèves sur la présence des nombreuses références à l'Antiquité qui émaillent le *Discours* :

- d'où proviennent les vers qui ouvrent le discours ?
- que révèle cette citation liminaire du rôle que la culture antique va sans doute jouer dans la suite du discours ?
- de quelle manière La Boétie utilise-t-il les paroles d'Ulysse : s'agit-il d'un argument d'autorité ? Que montre le fait qu'il conteste au contraire les propos d'Ulysse ? En quoi Ulysse se serait-il trompé d'après La Boétie ?

Ce **questionnement partagé avec la classe** peut permettre de comprendre que l'Antiquité gréco-romaine va occuper une place fondamentale dans le texte de La Boétie, non seulement en ce qui concerne le fond (« C'est à l'école des Anciens, tous citoyens de quelque république, d'Athènes, de Thèbes, de Syracuse ou de Rome [...] qu'il a puisé sa haine des tyrans » écrit l'essayiste François Combes²), mais aussi en ce qui concerne la forme, à travers les références présentes et à travers la façon d'écrire, de composer un discours.

Ce retour au début peut aussi permettre de poser quelques jalons pour commencer à cerner ce qu'est l'Humanisme tout en montrant que La Boétie n'a pas cherché à faire une compilation des pensées antiques, mais qu'il a cherché à exercer librement son propre jugement, à adopter librement certaines pensées antiques, comme l'écrit Montaigne, sans hésiter à en contester d'autres, comme le montre l'exemple d'Ulysse. Montaigne parle aussi d'un texte écrit « par manière d'essai, en sa première jeunesse, à l'honneur de la liberté, contre les tyrans »³ pour rappeler que la liberté, qui est au cœur du propos de La Boétie, transparaît aussi dans sa volonté et sa manière d'essayer sa pensée.

Ces questionnements et éléments de contexte peuvent permettre aux élèves d'entrer en autonomie dans la lecture de la suite du *Discours sur la servitude volontaire*. Le professeur peut néanmoins en fractionner la lecture afin de leur faciliter la tâche et prévoir des points d'étape, avec des temps d'échange autour des enjeux découverts lors des activités propédeutiques⁴.

2. François Combes, *Essai sur les idées politiques de Montaigne et La Boétie*, Bordeaux, Duthu, 1882, p. 19.

3. Montaigne, *Essais*, I, chapitre 28 « De l'Amitié ».

4. Voir, sur ce point, la ressource « De l'accompagnement à la lecture à l'appropriation personnelle du *Discours de la servitude volontaire* ».

Première approche de la langue et de la rhétorique du *Discours*

Translation d'un passage

Pour saisir la façon dont l'Antiquité imprègne la rhétorique de La Boétie, mais aussi pour prendre conscience de l'évolution de la langue, on peut soumettre aux élèves un passage du texte original et les inviter à le traduire.

Activité 1 - Translation en français moderne

On peut diviser la classe en groupes et confier un passage à chaque groupe. Un même passage peut être confié à deux groupes pour les comparer ensuite.

Les extraits suivants peuvent être divisés puis répartis entre les groupes pour être traduits :

- **extrait A** de « C'est chose étrange d'ouïr parler de la vaillance » à « la branche devient sèche et morte. » ;
- **extrait B** de « Pauvres et misérables peuples insensés, nations opiniâtres en votre mal » à « comme un grand colosse à qui on a dérobé sa base, de son poids même fondre en bas et se rompre. »

Ensuite, chaque groupe peut faire part oralement aux autres des difficultés rencontrées et de ses choix de traduction.

Enfin, une comparaison peut être faite entre les traductions réalisées et celles proposées dans différentes éditions du texte.

La rhétorique du *Discours*

On peut revenir sur les passages traduits pour demander aux élèves de repérer les procédés rhétoriques mis en œuvre par La Boétie et de préciser les émotions que ces procédés expriment. Cette activité peut déboucher sur l'élaboration d'une liste de ces procédés qui sont récurrents dans l'ensemble de l'œuvre et qui rattachent ce texte à la forme du discours, au genre de l'éloquence tel que l'Antiquité l'a codifié et pratiqué. On peut aussi faire remarquer aux élèves que La Boétie « recherche indubitablement les effets d'une belle parole⁵. »

Activité 2 - Repérage et interprétation des procédés rhétoriques mis en œuvre par La Boétie

Extrait A : emploi récurrent du présentatif « c'est » / « ce sont », questions rhétoriques, répétitions de « il n'est pas besoin », présence de mots logiques, emploi du pronom « je » qui inscrit l'auteur dans son texte, marques d'oralité telles que « quoi ? », rythme binaire « si pour avoir » / « s'il n'est besoin que », opposition « vie déplaisante » / « mort salutaire », longue analogie didactique qui associe le tyran à un feu.

5. Simone Goyard-Fabre, Présentation du *Discours sur la servitude volontaire*, éditions GF, p. 61.

Extrait B : apostrophe aux peuples que l'orateur plaint, exclamation, emploi du pronom « vous », énumération des biens confisqués par le tyran, rythmes ternaires, emploi du balancement « non pas [...] mais », répétition de « celui que / qui », emploi de la négation restrictive « ne [...] que », énumération de questions rhétoriques, de subordinées de conditions introduites par « si /s'il », de compléments de but introduits par « afin de / que », injonctions, emploi du pronom « je » qui inscrit l'auteur dans son texte, comparaison finale.

Écriture et oraux d'appropriation

L'entrée dans la lecture peut se doubler d'une entrée dans l'écriture et se prolonger par des activités orales. On peut proposer divers travaux d'appropriation visant à réinvestir ce qui a été mis en évidence.

Pour éclairer le projet de La Boétie dans le *Discours de la servitude volontaire*

Deux propositions d'activité d'écriture

- Le magazine littéraire pour lequel vous écrivez en tant que journaliste décide de consacrer un numéro spécial à La Boétie et vous charge de réaliser **l'interview fictive** de l'auteur du *Discours de la servitude volontaire* afin qu'il précise ce qu'il a cherché à faire dans ce texte.
- Imaginez **la lettre** que La Boétie aurait écrite à son ami Longa, le destinataire du texte, pour lui préciser son projet, les raisons de son envie d'écrire le *Discours de la servitude volontaire*. Il explique ses choix à son ami, mais aussi ses inquiétudes sur l'incompréhension que pourrait susciter son texte.

Pour prolonger et actualiser sa réflexion sur la liberté

Trois propositions d'activité d'écriture

- Après avoir relu le passage allant de « Qu'on mette d'un côté cinquante mille hommes en armes » à « ce n'était pas tant la bataille des Grecs contre les Perses comme la victoire de la liberté sur la domination, de la franchise sur la convoitise », écrivez **le discours** que pourrait tenir un soldat grec qui défend sa liberté aux soldats perses qui en sont privés.
- Écrivez **un éloge de la liberté** contenant une analogie entre la liberté et un jardin ou une maison ou un bien qu'il faut « défendre » et « entretenir ».
- La Boétie parle de la perte de la liberté comme d'un « malheur extrême », dont il faut « s'affliger ». Partagez-vous son opinion ? Quelle place occupe pour vous la liberté ? En quoi est-ce, selon vous, une valeur à défendre ? Rédigez un texte dans lequel vous justifierez votre réponse.

Proposition d'une activité d'oral

- On débat sur le sujet suivant : internet, les réseaux sociaux, le téléphone portable sont-ils des moyens de défendre et d'entretenir la liberté ou, au contraire, favorisent-ils la servitude volontaire ?

Pour rendre compte de la réception de l'œuvre

Proposition d'une activité d'écriture

- Sur le **blog littéraire** dont vous êtes l'auteur (ou sur celui de la classe), vous soumettez à vos abonnés un passage du *Discours sur la servitude volontaire* qui vous a particulièrement marqué. Vous leur expliquez votre choix.

Proposition d'une activité d'oral

- Invité à réaliser une émission littéraire ou une courte vidéo pour un réseau social, vous avez deux à trois minutes pour présenter le *Discours sur la servitude volontaire* et donner envie de lire ce livre. Proposez à l'oral **votre présentation**. La classe vote pour la meilleure présentation selon des critères décidés et mis en commun par le groupe.